

Les Amériques en avril 2000

La croissance économique est toujours aussi soutenue en Amérique du Nord en ce début de printemps. On compte même avec un certain enthousiasme les mois de croissance sans faux pas, les États-Unis en chef de file. Toutefois, le bonheur ne dissipe pas les doutes et pas un ne rate l'occasion de soupirer sur la fin imminente d'une telle prospérité. Dans le reste des Amériques, le panorama est moins heureux, mais la conjoncture hémisphérique en a connu des pires, il faut dire, et, d'une façon générale, les perspectives économiques pour cette année s'annoncent bien meilleures qu'elles ne l'ont été en 1999. On parle peu du projet des Amériques par les temps qui courent, sinon que les préparatifs du Sommet de Québec (avril 2001) vont bon train et que les négociations semblent progresser mieux que prévu aux dires de la directrice adjointe de l'Unité du commerce de l'OEA. Simplement, rendus plus prudents que jamais depuis Seattle, les négociateurs ont choisi de discuter en mode mineur, à l'abri des regards indiscrets. Beaucoup de rencontres diplomatiques et commerciales par contre, chacun cherchant à "raccoler" l'Europe comme le Pacifique, et qui veut bien se prêter au jeu du libre-échange. Question de politique commerciale, les États-Unis ne traversent pas la période la plus propice, Seattle et récemment Washington ayant été l'occasion de tâter de la globalophobie sociale en pleine action. La fête du travail du premier mai a aussi été relativement animée pour les groupes anarchistes dans le monde, notamment à Londres où la statue de Lord Churchill a été impitoyablement barbouillée, mais ça, c'est une autre histoire.

ALÉNA

États-Unis et Canada

Après l'échec de Seattle et en cette année électorale, les États-Unis éprouvent toujours autant de difficultés à affirmer leur rôle de chef de file tant au sein du système commercial multilatéral que dans le dossier des Amériques. Selon David Aaron, sous-secrétaire au Commerce, les quatre dossiers commerciaux prioritaires demeurent toutefois l'adhésion de la Chine à l'OMC, l'ouverture des marchés dans les Amériques, l'obtention d'un nouveau consensus international sur le commerce international, et le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Le dossier sur la Chine devrait occuper l'administration présidentielle encore un bon bout de temps et laisser peu de marge de manoeuvre pour faire avancer les autres dossiers auprès d'un Congrès, qui réchigne toujours à accorder la parité ALÉNA aux pays des Caraïbes et à certains autres pays d'Amérique centrale. Tout au plus, celle-ci est-elle parvenue à obtenir le renouvellement du Système généralisé des préférences l'automne dernier, avec effet de rétroactivité, pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} juillet 1999 au 30 septembre 2001. Il lui faudra aussi convaincre les parlementaires de renouveler l'adhésion des États-Unis à l'OMC, ce qui ne devrait guère causer de difficultés mais mobilisera inutilement bien des énergies. Une [étude fort intéressante](#) réalisée par SELA sur les votes des leaders des deux partis sur différents sujets commerciaux montre que les problèmes de l'administration viennent surtout de son propre parti, ce qui laisse planer beaucoup d'incertitudes sur ce qu'il adviendra des grands dossiers commerciaux après les élections de novembre.

L'économie canadienne est toujours en forte croissance. On se serait attendu à ce que la croissance décélère, mais Statistiques Canada a indiqué que le premier trimestre de l'an avait présenté des résultats satisfaisants, la croissance ayant augmenté de 0,5 % entre décembre et janvier et, en comparaison avec l'an précédent, le taux de croissance atteint en janvier 2000 étant de 4,7 % plus élevé qu'en janvier 1999. L'économie s'est brièvement contractée en février, en raison principalement de la chute des exportations

observée dans le secteur automobile. L'inflation est toujours maintenue dans la "fourchette" allant de 1 à 3 %; au mois de mars, le taux d'inflation (excluant les variations du prix de l'énergie et l'alimentaire) a atteint les 1,5 %. Pour ce qui va de l'année 1999, l'inflation sur les douze mois considérés a été maintenue entre les 1,4 et 1,8 %. La Banque Scotia prévoit que pour le second trimestre de 2000, la croissance se maintiendra au dessus des 4 %, un chiffre légèrement inférieur au taux de croissance économique connu aux États-Unis depuis une période particulièrement longue, avoisinant les 4,9 % en ce moment. Si le taux de productivité suit les résultats enregistrés sur le plan de la croissance, en écho à l'augmentation des investissements réalisés sur les machineries et équipements, et que l'inflation est maîtrisée aux taux qu'elle connaît en ce moment (ce qui fait pas mal de si...), la Banque du Canada maintiendra les taux d'intérêt aux bas niveaux connus en cette période. Disons plus simplement que tant que la Fed se tient tranquille, la Banque du Canada suit le mot d'ordre. À la toute fin de mars 1999 et suivant de très près la Fed, le taux d'escompte a été augmenté de 0,25 %, ce qui constitue la troisième augmentation depuis novembre 1999. Quant au taux de change, le dollar canadien a tourné autour du taux toujours à la baisse des 0,6756 \$ É.-U. pendant la même période

Aux États-Unis, la croissance économique a battu son record des quinze dernières années au dernier trimestre de 1999, où elle a atteint les 7,3 % (chiffres du Département au Commerce). Pour ce qui va de 1999, le taux de croissance annuel du PIB a été de 4,2 %. Pour 1999 et l'année en cours, les exportations sont à la hausse et les importations en légère décroissance. Cela dit, les déficits commerciaux états-uniens sont toujours aussi phénoménaux, et l'on continue toujours de s'en plaindre autant. Au mois de février, le déficit commercial des États-Unis a atteint les 29 milliards de dollars, un chiffre auquel la hausse des prix du pétrole n'a pas été étrangère. Aux tendances de 1999 et 2000, le commerce des États-Unis avec les pays d'Amérique centrale et latine, Mexique inclus, est de plus en plus déficitaire. Seule l'Argentine compte parmi les rares pays du continent à enregistrer des pertes à l'échange. Ce déficit devient, aux dires du FMI, de plus en plus préoccupant pour la stabilité de l'économie mondiale, au point que l'on parle maintenant d'un déficit courant de plus de 5 % du PIB en 2005 si rien n'est fait pour corriger la situation. Parmi les solutions envisagées : la libéralisation multilatérale des services commerciaux, un secteur qui présente le triple avantage d'être en forte croissance, d'offrir d'importants potentiels de développement, dans les pays en développement notamment, et surtout, d'être celui où les entreprises américaines présentent les plus grands avantages compétitifs. C'est du moins le [point de vue défendu par l'économiste Catherine L. Mann](#).

La compagnie United Parcel Service of America inc. (UPS) poursuit le gouvernement fédéral canadien pour près de 230 millions de dollars, dans le cadre des chapitres 15 et 11 de l'ALÉNA. Le Chapitre 15 sur la politique de concurrence prévoit que les gouvernements s'assurent au moyen de régulations claires de ce que leurs sociétés d'État ne s'engagent pas dans des "pratiques non-concurrentielles". La clause sur l'investissement permet à une compagnie d'amener en cours l'un des trois gouvernements membres de l'Accord si elle estime ne pas être traitée comme le serait une entreprise domestique. Le litige concerne Poste Canada, accusée de subventionner Xpress Post, Courrier prioritaire et Purolator, les différents services de courrier rapides offerts par l'entreprise publique, dont elle détient la presque totalité des actions. UPS demande à ce que ces services de courrier rapide soient complètement dissociés de Poste Canada, ce qui lui permettrait l'accès à ce marché. Le cas posera un précédent délicat, il s'agit de la première poursuite invoquant les règles de concurrence définie dans le cadre du Chapitre 15 de l'ALÉNA qui soit engagée à l'encontre d'un monopole d'État.

Mexique

Dans un rapport publié à la toute première semaine de mars et portant sur les barrières au commerce extérieur, les États-Unis ont signalé que le Mexique était grand amateur de mesures d'anti-dumping (quotas et normes), particulièrement en matière agricole. Les initiatives prises par le Mexique afin de filtrer les exportations agricoles états-uniennes ne suivent toutefois pas tout à fait les protocoles internationaux en matière de libéralisation commerciale, comme le lui a rappelé l'OMC à la toute fin janvier à propos des céréales. Cet avertissement n'a toutefois pas empêché le Mexique d'appliquer des

mesures vigoureuses d'anti-dumping à la toute fin avril sur les importations de boeuf américain, ce qui a soulevé des vagues de protestations dans le milieu de la production de viande bovine aux States. L'initiative n'était pas sans précédent, le Mexique ayant appliqué un tarif de 215% sur toutes les viandes de provenance des États-Unis au mois d'août dernier, en bonne déclaration de guerre. Il se dit que la nouvelle décision du Secrétariat du Commerce et du développement industriel (SECOFI) a été prise en bonne connaissance de cause, après une analyse de la situation qui a duré plus d'un an et demie et l'étude d'environ 1300 documents fournis pas les producteurs états-uniens. Les quotas compensateurs qui viendront corriger une situation de marché défavorable pour les produits mexicains seront appliqués à tous les produits bovins incluant les carcasses, viandes désossées ou non, langue et foie, et affecteront plusieurs entreprises comme ConAgra, Simplot Meat products, Farmland National Beef Packing, CKE, LLC, Packerland Packing Company, Farmland et Murco Food. Les quotas seront établis en dollars et non en pourcentages, de façon à compenser la "sous-facturation" des éleveurs états-uniens que la Confédération nationale des éleveurs du Mexique soupçonne de pratiquer sur le marché mexicain. Les tarifs appliqués maintenant varient entre 0,07 \$ É.-U. et 0,80 \$ É.-U. le kilo de viande importée des États-Unis. Les représentants de l'industrie bovine aux États-Unis n'entendent pas en rester là et examinent la possibilité d'amener l'affaire devant de l'OMC ou un panel d'arbitrage de l'ALÉNA. Le Mexique constitue le second marché d'exportation de produits bovins pour les États-Unis, un marché en forte expansion depuis la signature de l'ALÉNA.

Toujours au chapitre des différends commerciaux entre les États-Unis et le Mexique, les thèmes des secteurs du transport et des télécommunications reviennent sur le tapis. D'une part, les Mexicains continuent de dénoncer le fait que les États-Unis n'aient toujours pas jusqu'à aujourd'hui libéralisé le marché des transports, malgré l'entente intervenue dans le cadre de l'ALÉNA, avec l'effet que les camionneurs mexicains ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire des États-Unis. D'un autre côté, les États-Unis s'impatientent du manque de transparence dans le processus de libéralisation du marché des télécommunications. Le 4 avril 2000, les États-Unis ont même accusé le Mexique de n'avoir pas respecté les engagements pris sur cette question, le marché mexicain étant capturé par Telefonos de Mexico (Telmex). Ils menacent maintenant de porter le différend devant l'OMC si des mesures ne sont pas prises pour corriger la situation de monopole de facto dans ce secteur. La Commission fédérale des télécommunications (Cofetel) s'est engagée à la fin-mars à faire pression auprès de Telmex et du gouvernement mexicain pour qu'une "concurrence saine et équitable" soit établie dans ce secteur, en réponse aux plaintes des compagnies MCI WorldCom et AT&T qui ne parviennent pas à pénétrer le marché de la téléphonie locale, longue distance et cellulaire, ainsi que celui des services internet, tous "rafflés" par Telmex. Les États-Unis attendront jusqu'au 28 juillet avant de décider s'ils porteront ou non l'affaire devant l'OMC. Du côté mexicain, on voit avec un certain agacement la question, pour rappeler que les États-Unis aiment à évoquer le principe de concurrence déloyale lorsqu'ils y trouvent avantage, mais qu'ils sont moins motivés à laisser autrui en faire de même lorsque cela les arrange moins.

En 1999, le Mexique a reçu près de 11,6 milliards \$ É.-U. en investissements directs étranger, lequel aurait doublé en volume depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Une étude venant évaluer les impacts de l'ALÉNA, publiée par le Centre de recherches et d'enseignement économiques (CIDE) au début d'avril à Mexico, indique que l'Accord a accentué la concentration industrielle au nord du pays, et que ses effets, sur le plan de l'exportation comme du flux d'investissements, se font surtout sentir dans cette région. Le nord a en effet reçu plus de 90 % de l'investissement étranger au pays depuis 1994, sans que le reste du pays ne profite nécessairement de cette croissance. Nuevo Leon, Chihuahua, Baja California et l'ouest de Jalisco, comptent parmi les principaux États bénéficiaires et génèrent, en comptant la capitale et l'État de Mexico, près de 54% du PIB mexicain. Les États du sud, dont le Chiapas, Guerrero, Oaxaca, Campeche, Quintana Roo et Yucatan, n'ont attiré qu'un maigre 0,7 % de l'investissement étranger depuis 1994, malgré le fait qu'ils génèrent environ 9 % du PIB national. Les écarts entre le sud et le nord se creusent donc substantiellement. Le CIDE a aussi indiqué que le secteur du textile mexicain est sorti gagnant du libre-échange, en termes de croissance de la production (+8,6 % par an), du volume des exportations (+29 % par an), ainsi que des emplois créés (+5,7 % par an) et de salaires octroyés (+2,8 %). Encore là, les chiffres concernant l'emploi et les salaires sont beaucoup plus modestes que les autres résultats reliés à la production et l'exportation, ce qui reflète assez correctement les tendances économiques au Mexique depuis l'ALÉNA et l'ambiguïté du lien entre commerce et emploi, sans oublier la qualité des

emplois créés qui laissent certainement à désirer. En commentant les tendances générales qui ressortent du rapport lors de la cinquième Rencontre sur l'investissement étranger tenue à Mexico à la dernière semaine de mars, le Conseil mexicain de l'investissement (CMI) a aussi estimé que pour l'année en cours, les capitaux américains ne représenteront que 48% du total des investissements étrangers. Plusieurs pays européens, membres de l'UE ou non, constituent des investisseurs de plus en plus substantiels dans les entreprises nouvellement créées, et se disputent l'autre moitié du gâteau (pour plus d'informations, voir la [version anglaise du site du CMI](#)).

Questions électorales maintenant, la course à la présidence se resserre entre les candidats du PRI et du Parti d'Action nationale (PAN), Francisco Labastida Ochoa et Vicente Fox, le PRI n'enregistrant qu'une faible avance dans les intentions de vote des électeurs. Un sondage réalisé à la fin mars par le quotidien mexicain El Universal, sur un échantillon de 1483 répondants, montre que le PRI remporterait 45% du vote du 2 juillet et la coalition PAN et Parti Vert (PVEM) 39,7%. Cuauhtemoc Cardenas du Parti de la Révolution Démocratique (PRD), aussi candidat du parti du Travail (PT), ne remporterait qu'un petit 12,7% des intentions de vote, ce qui indique que la gauche au Mexique est substantiellement divisée sur un vote présidentiel pour lequel les options sont assez restreintes, le vote pour le PRD semblant à toutes fins pratiques un gaspillage de papier, au moins pour ce qui est de cette élection, les véritables options se situant entre le changement pour les cathos ultra-libéraux du PAN et la continuité avec les vieux nationalistes flanqués de leurs jeunes loups de Chicago. Un autre sondage publié peu avant celui de l'Universal, cette fois-ci par Reforma, indiquait que les intentions de vote étaient de 39%, 32% et 11%, respectivement, pour Labastida, Fox et Cardenas, ce qui indique que les intentions de vote telles que rapportées par El Universal se sont précisées davantage en faveur des deux candidats majeurs. Quoique la victoire de Fox ne soit pas à écarter, il faut cependant rappeler que de tels sondages sont généralement réalisés dans les zones urbaines et ne tiennent pas suffisamment compte du vote paysan au Mexique, encore clairement favorable au parti dominant, et ce, malgré les avancées de l'opposition de gauche dans les régions indiennes fortement mobilisées, comme le Chiapas, l'État du Guerrero et de Oaxaca. Le nord plus industriel est plus favorable au PAN qui y a déjà fait ses preuves dans plusieurs administrations régionales. La gauche et les neo-priistes non-conformes opteront-ils pour une alternance au pouvoir? Ce serait sans doute oublier que la machine électorale du PRI a plus d'un tour dans son sac et que face à l'incertitude des temps changeants, les Mexicains qui iront aux urnes en juillet prochain pourraient encore opter pour le moindre des maux: avec le PRI, on sait au moins à quoi s'attendre, tandis qu'avec un ex-président de Coca-Cola tel que Fox...

Comptant actuellement près de 28 accords de libre-échange à travers le monde, le Mexique part maintenant à l'abordage du Japon, après avoir conclu avec succès deux accords de libre-échange majeurs avec l'Amérique du Nord (ALÉNA, 1994) et tout récemment l'Union Européenne (en vigueur le 1er juillet 2000), qui l'ont promu au rang des partenaires commerciaux majeurs dans les Amériques. Au dernier jour de mars, le Secrétaire au Commerce et Développement industriel (SECOFI) était en visite officielle à Tokyo pour prendre contact avec les autorités japonaises et enclencher des négociations commerciales. Un rapport, fortement favorable au projet de libre-échange entre les deux pays, réalisé conjointement par un comité bilatéral mis en place par le SECOFI et l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), reliée au Ministère du Commerce et de l'Industrie (MITI), a été rendu public à l'occasion de la visite de Herminio Blanco. Du point de vue japonais, un accord commercial avec le Mexique permettrait de favoriser une plus grande diversification des échanges du Japon tout en prévenant la formation de blocs commerciaux régionaux tels qu'ils se profilent en Europe et en Amérique du Nord. Le Mexique voit de son côté le marché japonais comme une porte d'entrée de l'Asie-Pacifique. La JETRO est maintenant en charge de présenter les résultats de l'étude conjointe au MITI en vue de préparer le début de négociations formelles pour lesquelles il n'y a pas encore d'engagements fermes, mais comme les entrepreneurs japonais y sont extrêmement favorables...

Si les négociations commerciales peuvent bien attendre un peu, la finance elle n'a pas cette patience. Vers la troisième semaine d'avril, le Japon a demandé au Mexique l'obtention d'un régime de protection de l'investissement similaire à celui dont l'UE, les États-Unis et le Canada bénéficient actuellement. Un accord bilatéral sur l'investissement est à prévoir, le Japon représentant actuellement 5 % de l'investissement direct étranger au Mexique.

Depuis Tokyo, Herminio Blanco a aussi déclaré en conférence de presse téléphonique que les négociations en cours avec le Brésil sur le commerce sectoriel d'autos et pièces, un projet à l'agenda depuis le début de l'année, se poursuivent plus que jamais. L'accord avec le Brésil ne concerne que les véhicules légers et camions de moins de neuf tonnes et exclut pour le moment les pièces et véhicules lourds. À la mi-avril d'ailleurs, la seconde ronde des négociations bilatérales a été convoquée à Mexico, avec le résultat que le Mexique a accepté qu'au lieu d'une élimination complète des tarifs douaniers, le Brésil se limite pour le moment à diminuer les taux de 35% actuellement en vigueur à 8%. Un quota de 40 000 véhicules a aussi été conjointement décidé, à la déception des industriels mexicains et brésiliens qui espéraient des chiffres plus généreux. L'accord est toujours en négociation, sous les auspices de l'Association Latinoaméricaine d'intégration (ALADI) dont les deux pays sont membres.

Pendant la deuxième semaine d'avril, le Mexique a mené à terme les négociations en cours depuis six ans avec les pays du Triangle du Nord d'Amérique centrale (Honduras, Guatemala, El Salvador) en vue de finaliser un Accord de libre-échange qui entrerait en vigueur le 1er janvier 2001. Le statut de seize produits, concentrés dans les secteurs de l'automobile et de l'agro-alimentaire, reste encore à déterminer dans cet accord qui n'est pas encore tout à fait clos et dont les détails doivent maintenant être négociés bilatéralement avec chacun des pays-membres concernés. Le Mexique et El Salvador s'entendent pour exempter les produits du café, les bananes, les produits laitiers et le sucre, et négocient encore pour en faire de même avec les produits sensibles comme le maïs, la farine de maïs et le miel, de provenance du Sud-est du Mexique.

Cette année, le Secrétariat du Trésor prévoit que le déficit budgétaire se financera par l'émission de bons sur le marché domestique, ce qui indique certainement un nouvel optimisme quant à l'état des finances nationales, et, selon le Directeur au crédit public du Secrétariat, une diminution substantielle de la dépendance du Mexique des capitaux étrangers (ce dont on peut se permettre de douter). En 1999, le ratio du service de la dette extérieure du secteur public aux exportations totales était de 8,4 %, ce qui donne notamment d'excellents signaux sur la capacité exportatrice du pays, en montée fulgurante depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA il y a six ans. Selon le Secrétariat, la dette publique extérieure totale a atteint en 1999 les 92, 230 milliards de dollars, soit près de 17,8% du produit intérieur brut (PIB). La Banque du Mexique a par ailleurs indiqué dans son [Rapport annuel de 1999](#) que la conjoncture internationale demeurerait favorable pour la période en cours et que la Banque ne prévoyait pas procéder à de hausses substantielles des taux d'intérêt pour freiner la création de liquidités sur le marché, la politique monétaire en vigueur étant déjà relativement restrictive. Le Directeur général à la recherche de la Banque, Armando Baqueiro Cardenas, a déclaré à la presse au début d'avril que les perspectives étaient bonnes pour l'année en cours, l'inflation maintenue en-dessous des 10 % prévus, la croissance du PIB dépassant les 4,5 % estimés si l'on se fie aux chiffres enregistrés pour le premier trimestre de l'an 2000 indiquant un taux de 5,5 %, et le commerce extérieur indiquant des résultats positifs dans l'ensemble. Baqueiro a estimé qu'il n'y avait pas lieu de croire à une surchauffe imminente de l'économie mexicaine: si la demande agrégée connaît une croissance vigoureuse, la pression inflationniste se maintient sous contrôle et les comptes extérieurs ne présentent pas de déséquilibres majeurs. Mais diront certains, l'économie mexicaine a toujours présenté un tableau économique et financier presque idyllique avant toute élection présidentielle et négociation d'importance (comme l'entrée au GATT en 1985-86 et à l'ALÉNA en 1993-94), pour lesquelles les statistiques plus inquiétantes ont su être maquillées avec grand art, ce qui n'a pas empêché les effondrements financiers subséquents que l'on connaît. Marcelo Gaugale, représentant de la Banque Mondiale, a d'ailleurs fait remarquer un parallèle gênant entre le panorama économique du Mexique du début de l'an 2000 et celui de la fin de 1994, indiquant qu'il fallait surveiller de près la surévaluation du peso (déjà fortement décriée par les exportateurs mexicains comme oscillant entre les 15 à 26%) afin d'éviter des remous financiers post-électorales indésirables. De plus et toujours selon Mr. Gaugale, un choc pétrolier pourrait être à la source d'instabilités économiques majeures au Mexique; il considère toutefois qu'un tel scénario soit assez peu probable. Du côté du Fonds monétaire international, les estimations sont même franchement optimistes et l'on s'attend à ce que l'économie mexicaine continue de croître à raison de 4,5 et 5,3 % annuellement pour 2000 et 2001. Élections ou pas, et oubliant qu'au Mexique "tout se peut", le FMI montre une confiance ingénue en ces temps peut-être imprévisibles.

Mercosur

Pour l'ensemble du continent sud et centro-américain, les estimations de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a tenu son assemblée annuelle à la toute fin de mars, sont que la région connaîtra une reprise de l'activité économique entre les 3 à 4 % en moyenne. Cependant, le Président de la BID, Enrique Iglesias, a rappelé que la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance économique en Amérique latine demeurent la priorité des institutions internationales oeuvrant dans cette région, une déclaration appuyée par les représentants de l'Organisation des États américains (OÉA) et la CÉPALC. La consolidation démocratique et la lutte contre les inégalités socio-économiques sont d'ailleurs, rappelons-le, à leur agenda. Selon Mr. Iglesias, une "politique économique socialement responsable" permettrait de s'assurer que la croissance économique se traduise par une plus grande stabilité socio-politique et favorise les réformes propices à la consolidation démocratique, un thème particulièrement chéri depuis Washington. L'année 1999 n'a pas été particulièrement bonne pour le continent, qui a connu une "croissance zéro", une chute de plus de 30 % des flux de capitaux (passant de 72 à 50 milliards \$ É.-U. entre 1998 et 1999), ainsi que plusieurs catastrophes naturelles dont des ouragans et inondations en Amérique centrale, au Mexique, au Venezuela et aux Bahamas. La Banque prévoit aussi mettre le continent "en ligne" et y développer les nouvelles technologies de l'information, un thème dont l'assemblée annuelle 2000 de la BID a porté jusqu'au titre.

Le commerce entre les pays-membres du Mercosur n'est pas à son meilleur depuis l'an dernier et les guerres commerciales que se sont livrés sans relâche l'Argentine et le Brésil depuis la dévaluation du real. Selon les chiffres du [Bureau du Commerce du Brésil à Miami](#), les exportations vers l'Argentine ont chuté de 20 % pendant 1999, tandis que les exportations argentines vers le marché brésilien ont décliné de près de 30 % pendant la même période. Dans l'ensemble de la région du Mercosur, le commerce a chuté de près de 35% entre 1998 et 1999 (selon les [estimations de l'ALADI](#) au 28/03/00). L'ALADI prévoit toutefois que l'an 2000 verra une amélioration du panorama régional. Du point de vue brésilien, la conjoncture n'est pourtant pas défavorable et le géant du Cône sud se relève sans trop de mal de la crise financière de l'an dernier. Le real s'est redressé à la fin mars pour se transiger autour de 1,750 \$ É.-U.. Malgré la crise, l'économie brésilienne a connu une croissance légèrement positive de 1% en 1999, et les prévisions pour l'an 2000 sont de l'ordre de 3 à 4%. D'ailleurs et selon PricewaterhouseCoopers LLP, 1999 a été une assez bonne année pour le Brésil du point de vue du nombre de fusions et d'acquisitions réalisées, 493 transactions.

Au Chili, le panorama économique et financier affiche de meilleurs résultats, avec une hausse de près de 23 % de ses exportations en 1999 et une reprise de la croissance économique. À la fin de 1999, le PIB avait connu une croissance de l'ordre des 5,6 % pour l'année et l'inflation est maintenue en dessous des 3 %. Le Chili et l'UE ont par ailleurs amorcé les négociations visant à l'établissement d'une entente de libre-échange dès la seconde semaine d'avril. Pour le Chili, l'objectif est de conclure un accord avant la fin de l'administration Lagos, soit d'ici 2006. Pour l'instant, peu de progrès substantiels ont été réalisés sur les questions agricoles, et les négociateurs ont plutôt discuté de mesures communes phytosanitaires et de programmes de coopération sur l'investissement, la technologie, les méthodes statistiques et les procédures douanières, le développement, l'environnement et les ressources naturelles. Du point de vue européen, les discussions avec le Chili seront sans doute beaucoup plus rapides à conclure qu'avec le Mercosur, dont on connaît les réticences brésiliennes à négocier avec trop de hâte.

En Argentine, De la Rúa a connu un certain triomphe au Sénat aux tous derniers jours d'avril lors du passage de son projet de loi sur la réforme du travail, lequel permettra d'étirer les périodes d'essai des nouvelles embauches et de diminuer les coûts de l'embauche de nouveaux travailleurs, ce qui favoriserait, en principe, la flexibilisation du marché de l'emploi et la stratégie de création d'emplois. La nouvelle n'a pas nécessairement réjoui la gauche et les milieux syndicaux, on s'en doute.

Les tensions commerciales dans la région paraissent aussi s'améliorer un peu, l'Argentine ayant levé les mesures de sauvegarde appliquées unilatéralement sur les importations de textile en provenance du Brésil à partir de la toute fin mars. On se rappellera que le différend commercial avait commencé il y a de cela un an, lorsque le Ministre Roque Fernandez avait pris l'initiative de protéger le secteur textile argentin par l'imposition de tarifs élevés sur les importations brésiliennes, taiwanaises et chinoises. Le Brésil avait alors déposé une plainte commerciale devant le Mercosur, ce qui posait un précédent délicat entre pays-membres. Au début de mars, le tribunal du Mercosur a donné raison au Brésil contre l'Argentine (voir aussi chronique précédente). Mais le Brésil ne s'en était pas tenu là et avait décidé d'amener le différend devant l'OMC au courant du mois de mars, ce qui a sans doute accéléré les négociations hors-institution entre les deux pays, et permis d'en arriver à cet accord temporaire relativement acceptable du point de vue brésilien. Les deux pays se sont donnés une quinzaine de jours pour en venir à un politique sectorielle commune. Entre temps, l'Argentine a aussi annoncé la prorogation jusqu'au 31 octobre de l'application de droits de douanes contre l'importation d'une cinquantaine de produits du textile issus de pays tiers, notamment d'Asie du Sud Est, taxant à près de 35% les dites importations, une mesure indirectement mais clairement favorable à l'industrie brésilienne. Les industriels argentins n'ont quant eux pas particulièrement le coeur à la fête.

Le 10 avril, des fonctionnaires argentins et brésiliens ont commencé à se rencontrer pour définir les méthodes statistiques communes qui seront mises utilisées en vue d'une coordination macro-économique régionale. Pour l'instant les sujets prioritaires concernent l'évaluation des déficits fiscaux et des taux d'inflation respectifs, ainsi que le type de régime des changes. Par ailleurs, les deux pays ont signé le 12 avril un accord de coordination et harmonisation des secteurs du pétrole et gaz, visant essentiellement à l'établissement de normes et procédures communes. Dans le cadre du Mercosur, la libéralisation de ces secteurs est prévue pour 2001.

Le Mercosur et l'UE ont amorcé dans la première semaine d'avril, à Buenos Aires, les négociations ministérielles en vue de parvenir à un accord de libre-échange entre les deux blocs régionaux, dont la mise en vigueur est prévue d'ici cinq ans. L'UE est un important partenaire commercial et financier du Mercosur, rappelons-le. La réunion s'est terminée après trois jours de délibérations pendant lesquels le thème sensible de l'agriculture n'a pas été particulièrement exploré. Pour l'instant, les questions plus pratiques des règles sanitaires et phytosanitaires, la propriété intellectuelle et les normes relatives à la concurrence constituent les points les plus discutés des pourparlers en cours. La prochaine rencontre bi-régionale est prévue pour le début juin à Bruxelles.

Plus ou moins en même temps, s'est tenue à San José une rencontre au sommet entre les chefs d'États et de gouvernement des pays-membres du Mercosur et d'Amérique centrale, en vue de faire avancer le projet d'intégration hémisphérique. Suivant un document signé par les présidents, la prochaine rencontre prévue, et pour laquelle sera éventuellement instituée une commission du commerce et de l'investissement aura lieu au second semestre de l'an 2000. Durant la rencontre, les présidents des pays d'Amérique centrale ont invité le Brésil à se joindre comme partenaire extra-régional à la Banque centro-américaine d'intégration économique (BCIE), une proposition à laquelle réfléchiront les Brésiliens. Pendant ce temps-là, et tant qu'à négocier pourquoi pas le faire sur tous les fronts, le Brésil a convoqué une autre rencontre qui se tiendra à Brasilia du 31 août au 1er septembre sur le projet d'une zone de libre-échange sud-américaine (ZLESA ou SAFTA), qui consolidera le Cône sud dans ses négociations avec les États-Unis en vue d'une ZLÉA qui paraît de plus en plus refroidie du moins dans sa version "à l'Américaine".

Autres pays

Équateur

Un accord de confirmation est intervenu entre l'Équateur et le FMI le 19 avril dernier. En vertu de celui-ci l'Équateur se voit octroyer une ligne de crédit de 304 millions de \$ E.-U., environ, et ce, pour un an. L'Équateur peut immédiatement tirer 114 millions de dollars, et le reste en cinq tranches, tous les deux mois.

Rappelons que l'Équateur a dollarisé son économie au début de l'année dans un contexte de crise économique et sociale profonde. Le taux de conversion s'est fait sur la base de 25 000 sucres pour un dollar. Le PIB a chuté de 8 % en 1999, le PIB *per capita* de près de - 10 %, tandis que l'inflation a dépassé les 52 % pour l'année. Le déficit du compte courant atteint plus de - 6 % du PIB et la dette extérieure a représenté plus de 116 % du PIB. Quant au déficit public il s'est élevé, pour l'ensemble des administrations, à plus de - 7 % du PIB en 1999. L'année 2000 s'annonce à peine meilleure. On ne prévoit aucune croissance économique pour cette année, et ce, malgré la forte reprise du secteur pétrolier, ce qui laisse présager une nouvelle baisse du PIB *per capita*, de près de - 2 %. Le taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation, devrait dépasser les 70 % en moyenne cette année et la dette extérieure représenter une fois et demi le PIB du PIB. Rappelons qu'en 1996, la dette extérieure était de 76 % du PIB. Autre signe qui ne trompe pas, on prévoit une baisse des actifs bancaires de 14,3 % et de la masse monétaire (M2) de 28,2 %. Mais, outre la récession de l'économie, il faut tenir compte de l'impact de la conversion du sucre en dollars sur les actifs monétaires de l'économie. Un signe encourageant toutefois, les exportations de pétrole devraient, comme en 1999, connaître une forte progression, de 37,5 % selon les prévisions, avec pour résultat que la production pétrolière devrait connaître une progression de 3,7 %, après avoir baissé de - 4,9 % en 1999.

Face à la dollarisation, le FMI reste sur la réserve, n'ayant d'autre choix d'ailleurs que d'aider l'Équateur à passer avec succès la phase de transition. C'est ce qui explique sans doute la prudence de l'institution dans ses remarques, de même que la modération de ses exigences sur le plan des mesures à suivre. Néanmoins on retrouve dans l'accord le triptyque désormais classique de mesures macro-économiques, structurelles et sociales. Entre autres, l'Équateur s'engage à ramener le déficit public de 7,2 % à 3,2 % du PIB cette année, à réformer le secteur public et les lois du travail, à augmenter la participation du secteur privé dans l'industrie pétrolière, et comme c'est devenu courant maintenant, de privatiser les secteurs de l'électricité et des télécommunications. Quant aux mesures sociales qui doivent atténuer les effets de l'ajustement sur la population, elles restent très générales, visant plus particulièrement l'éducation, la santé des enfants et des femmes enceintes, et les communautés indigènes...

Pour une analyse de la crise financière de l'Équateur et des problèmes que soulève la renégociation des dettes dans ce pays de même que dans bien d'autres pays qui se trouvent dans une situation analogue, voir l'excellente note de Jérôme Sgard, "La crise équatorienne et l'architecture financière internationale", publiée dans la [Lettre du CEPII](#) (mars 2000).

Caraïbes

Dans les derniers jours d'avril, la République Dominicaine a signé un accord de libre-échange avec la Communauté caribéenne (CARICOM), après près de quatre ans de négociations. L'entente, qui reste encore à ratifier par le congrès dominicain, maintient les barrières douanières sur près de 50 produits sensibles, incluant les boissons gazeuses et contenants de verre. Le CARICOM compte une population totale d'environ 14 millions d'habitants, dont la moitié est originaire de la République Dominicaine, et recouvre les îles anglophones des Caraïbes en plus du Surinam et de la Guyane.

Trinité-et-Tobago a fait parvenir le 16 mars dernier sa lettre d'intention au FMI. Bien qu'elles jouissent d'une assez bonne côte de confiance auprès des investisseurs internationaux, et que par ailleurs les réformes économiques entreprises depuis 1995 soient menées avec un certain succès, sur le plan

macro-économique du moins, les deux îles, confrontées à d'importants déséquilibres extérieurs ces trois dernières années, de même qu'à d'importants remboursements de la dette prévus cette année, n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers l'institution financière internationale.

Durant les années 1980, l'économie de Trinité-et-Tobago avait régressé de - 2,6 % (PIB), l'une des pires performances affichées par un pays d'Amérique latine. Depuis lors, elle a retrouvé le chemin de la croissance, avec un taux de croissance moyen du PIB de l'ordre 3 % entre 1991 et 1999. Le PIB a augmenté de 4,4 % en 1998, et d'un peu moins de 7 % en 1999. On prévoit un taux de croissance de l'ordre de 6 %. La bonne tenue des cours du prix du pétrole, de même que la vigueur de la croissance de l'économie américaine, dont dépendent pour beaucoup les exportations, ne sont pas étrangers à ces bons résultats. Le PIB *per capita* a augmenté de 2,3 % entre 1991 et 1999. L'inflation reste modérée, de l'ordre de 2,1 % à la fin de l'année 1999, le taux d'intérêt sur les bons du trésor a été, en moyenne, de 10,2 % en 1999, et les finances publiques affichent un déficit léger pour l'administration centrale, de l'ordre de - 0,5 % du PIB en 1999, mais un peu plus élevé toutefois si nous prenons l'ensemble du secteur public, - 3,5 % du PIB en 1999. Autre facteur positif, si le taux d'épargne nationale reste insuffisant pour couvrir les besoins d'investissement (15,7 % du PIB, contre 22 % en 1999), le pays a pu compter sur les investissements internationaux pour couvrir ses besoins. Ainsi, grâce à des entrées nettes de capitaux privés de l'ordre 480 millions de \$ É.-U., le solde de la balance courante, déficitaire de - 410 millions de \$ É.-U., a pu être couvert. Globalement, la balance des paiements affiche un surplus de 161 millions de \$ É.-U. en 1999, et les réserves s'élevaient pour cette année-là, à 944 millions de \$ É.-U., ce qui correspond à un peu plus de trois mois d'importation. La dette publique extérieure a été ramenée, de 37,6 % du PIB en 1995 à 23,4 % en 1999 (elle devrait tomber à 18,9 % du PIB cette année), et le service de cette dette est passée, entre ces deux dates, de 17,6 % à 9,4 % des exportations. On prévoit toutefois qu'en raison des remboursements arrivant à échéance, le service de la dette devrait représenter 11,6 % des exportations cette année. Enfin, mentionnons que la politique monétaire est orientée sur deux objectifs principaux, soit la stabilité des prix et celle du taux de change, le dollar local s'échangeant autour de 6,30 \$ T-T pour un \$ É.-U.

La population de [Trinité-et-Tobago](#) est estimée à 1,1 millions d'habitants en 1999. Avec un PIB *per capita* estimé, en \$ É.-U. courants, à 4580 \$ en 1997, Trinité -et-Tobago se compare "avantageusement" par rapport à beaucoup d'autres pays de l'hémisphère. En comparaison, le PIB / h. était pour cette année-là, de 3365 \$ É.-U., en moyenne pour les pays du [CARICOM](#), dont il fait partie, de 1474 \$ É.-U. pour les pays du Marché commun d'Amérique centrale, de 2 597 \$ É.-U. pour les pays de la Communauté andine et de 4 441,8 \$ É.-U. pour les 11 pays membres de l'ALADI..

Également, si nous prenons l'indicateur du développement humain du PNUD, on observera que le pays se classe au 46^{ème} rang, avec un indicateur de 0,797 pour l'année 1997, le Canada se classant premier, avec un indicateur de 0,904. Il est précédé, dans les Amériques, par la Barbade (29^{ème} : 0,857), les Bahamas (31^{ème} : 0,851), le Chili (34^{ème} : 0,844), Antigua-et-Barbuda (38^{ème} : 0,828), l'Argentine (39^{ème} : 0,827), l'Uruguay (40^{ème} : 0,826) et le Costa Rica (45^{ème} : 0,801). Cela dit, il faut cependant observer que la pauvreté touche une grande partie de la population, comme le chômage d'ailleurs qui, selon les données officielles, était supérieur à 14 % en 1998.

L'économie est très orientée vers l'extérieur : les exportations représentent (en 1999) 40 % du PIB et les importations 42,3 %. Le pays dépend très fortement, tant pour sa croissance que pour une part non négligeable des ressources fiscales, des produits pétroliers, qui représentent à eux seuls plus de 55 % des exportations totales. Les autres produits d'exportation sont les produits chimiques, les produits sidérurgiques, les engrais et des produits agricoles comme le sucre, le cacao, le café, les agrumes, et les fleurs. Le pays importe principalement des biens d'équipement, du matériel de transport et des biens manufacturiers. Reflet en partie des évolutions des cours du pétrole, la balance commerciale, excédentaire jusque-là, est devenue déficitaire à partir de 1997. En pourcentage du PIB, le solde commercial est passé de + 6 % en 1996 à - 8,4 % en 1997, puis à - 12,2 % en 1998, pour atteindre - 2,2 % en 1999. On prévoit un excédent en 2000, de l'ordre de 5,2 %. La balance courante a suivi les mêmes évolutions, enregistrant un déficit de près de 10 % du PIB en 1997, de - 10,6 % en 1998 et de - 6,3 5 en 1999. On prévoit un léger déficit en 2000, de l'ordre de - 0,1 %.

En contrepartie de l'aide financière demandée au FMI, le gouvernement propose dans son *memorandum* sur la politique économique et financière qu'il entend suivre, outre de réduire le déficit de l'ensemble du secteur public à – 1,8 % du PIB cette année et de préserver sa politique de flexibilité du change, de poursuivre sa politique d'ouverture sur l'extérieur, notamment en remplaçant la législation existante sur l'investissement étranger par une politique orientée sur sa promotion, de réduire sa participation dans le holding gouvernemental (National Enterprise Limited), responsable entre autres des télécommunications, d'accroître la participation du secteur privé dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, et d'introduire des réformes dans le secteur public. [Une affaire à suivre donc.](#)

Pérou et Colombie

Au Pérou, le premier tour des élections présidentielles du 9 avril ont été remportées sans grande surprise par Alberto Fujimori, de l'alliance Perou 2000, et ce malgré les fortes suspicions de fraude et d'irrégularités multiples relevées par les observateurs de l'OÉA entre autres, ainsi que l'Association civile Transparencia et des représentants de partis politiques. Un peu comme au Mexique en 1988, une "panne de courant" bien opportune est venue interférer avec le décompte informatique des votes, grâce à l'introduction d'un virus qui est venu brouiller les circuits. Il y a du progrès technologique dans l'art de gagner les élections, semblerait-il. Fujimori, au pouvoir depuis 1990, se voit attribuer un troisième mandat présidentiel de cinq années supplémentaires suite à un exercice électoral pendant lequel la compétition a été des plus serrées avec son rival, Alexandro Toledo (48,87 contre 41 % des suffrages), du Parti Peru Possible (un slogan qui rappelle le "Si se puede" mexicain), un candidat centre-vague gauche appuyé par des groupes indiens. Au lendemain des élections, Toledo a mené une marche de protestation sur le palais présidentiel, rapidement dispersée à coup de gaz lacrymogènes par la police péruvienne. La presse ainsi que de nombreuses organisations citoyennes et internationales ont demandé à ce qu'il y ait un second tour, qui se déroulera aux derniers jours de mai selon les dernières informations. Mr. Toledo aurait déclaré aux médias à la mi-mai qu'il ne participerait pas à ce deuxième tour à moins qu'il ne soit repoussé au 18 juin, ce qui laisserait un délai satisfaisant pour identifier l'ensemble des irrégularités commises lors du premier tour. En vertu de la Constitution, Fujimori ne peut effectivement pas endosser la présidence s'il n'a pas remporté au moins 50 % des voix; il lui manque donc un 0,13% critique. Le dossier est loin d'être clos.

En Colombie, André Pastrana a annoncé à la toute fin de mars son intention de procéder à des consultations auprès de la population en vue de réformer rien de moins que le Congrès de la République, les partis politiques et le système électoral, et ce sous le couvert de la lutte contre la corruption. Pastrana convoquera un référendum national le 16 juillet prochain sur ces questions. Les réformes proposées vont dans le sens des demandes faites par le FMI et les États-Unis pour plus de transparence dans le système législatif et judiciaire. Les membres du Congrès ont riposté en proposant qu'une question portant sur la possible révocation de Pastrana, en déclin de popularité, soit glissée dans le référendum, ce qui promet de l'action en juillet. La Colombie a aussi porté à l'attention de l'OMC le différend commercial qui l'oppose au Nicaragua, relié à l'imposition unilatérale d'un droit de douane prohibitif de l'ordre des 35 % sur les importations en provenance de la Colombie et mis en vigueur depuis le 6 décembre dernier. Le Nicaragua avait cherché par cette mesure à sanctionner la Colombie pour avoir ratifié un traité de délimitation de la frontière maritime avec le Honduras, que conteste le Nicaragua. On se rappellera qu'à l'automne dernier, les relations entre le Honduras et le Nicaragua ont falli à plusieurs reprises tourner au vinaigre au sujet des dites frontières de territoire. Le Nicaragua avait tenté d'apporter le différend devant l'OMC, mais les questions de souveraineté nationale, lui a-t-on répondu, ne font pas partie du mandat de cette organisation.

Publications aux États-Unis et Canada

Plusieurs documents d'importance ont été publiés ces derniers temps. Tout d'abord au mois de mars, la présidence a présenté au Congrès les grandes orientations de la politique commerciale américaine pour l'année en cours, ainsi que le rapport annuel sur les accords commerciaux pour l'année 1999 : [2000 Trade Policy Agenda / 1999 Annual Report of the President of the United States on the Trade Agreements Program](#). La représentante au Commerce, Charlene Barshefsky, a de son côté présenté son rapport annuel sur les différents obstacles au commerce : [2000 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers](#). Il s'agit du quinzième rapport du genre, toujours plus volumineux. Les barrières commerciales sont classées en dix catégories : politiques d'importations, normes et standards, marchés publics, subventions à l'exportation, propriété intellectuelle, services, investissements, pratiques anti-concurrentielles, commerce électronique, et autres, comme la corruption. Le Canada fait bonne figure parmi les pays étudiés. On ne sera pas surpris d'apprendre que parmi les principaux sujets de litige figurent, entre autres, les systèmes de gestion de l'offre de certains produits agricoles comme le lait, les œufs, la volaille, ou la Commission canadienne du blé, les magazines et l'industrie de l'édition, les exportations de films (un problème lié au doublage qui concerne principalement le Québec), la propriété des droits intellectuels, le CRTC, les services de télécommunication de base, les assurances, les services d'ingénierie, les services juridiques, les achats publics, et même la loi sur l'investissement étranger, pourtant qualifiée de généreuse par le MAECI. On consultera également sur le site du Département d'État le rapport sur le Canada : [1999 Country Reports on Economic Policy and Trade Practices Released by the Bureau of Economic and Business Affairs U.S. Department of State](#), Mars 2000). De son côté, le secrétaire au Commerce, William M. Daley, a présenté au congrès le septième rapport du Comité chargé de coordonner la promotion des exportations : [The National Export Strategy.: Working for America](#). -mars 2000.

Comme c'est maintenant devenu l'habitude, le ministre du commerce international du Canada Pierre S. Pettigrew a, de son côté, présenté le rapport annuel du ministère sur les obstacles au commerce : [Ouverture sur monde : priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 2000](#). Cette année toutefois, le document a le mérite de présenter les grandes priorités du Canada en matière de commerce et de dresser le bilan commercial du Canada, ainsi que la liste des résultats obtenus en matière d'accès au commerce.

Pour ceux qui auraient encore des doutes sur l'art de concilier promotion des exportations et libre-échange, nous vous invitons à consulter le texte fort éloquent de P. Sharma et G. Tyerman publié par le MAECI : [Est-ce que la promotion du commerce international concorde avec la politique commerciale ? tentative de symbiose](#). (Commentaire d'analyse commerciale et économique. No 21, 1998)